RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE
LABENNE

NATURE OCÉANE
40530 - LANDES
Email : mairie@ville-labenne.fr
Tél. 05 59 45 46 60
Fax 05 59 45 80 00
Site web : www.ville-labenne.fr

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
ID : 040-214001331-20230317-DECISION10_2023-CC

LABENNE, le

Décision du Maire : N° 10/2023

Marchés Publics à Procédure Adaptée n°06/2022 : Rénovation sanitaires Camping Municipal « Les Pins Bleus » - LOT 5 : Avenant n° 1

Le Maire de la Commune de LABENNE,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L 2194-1, et R 2194-1 à R 2194-9,
Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 juin 2020 chargeant Monsieur le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon la procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
Vu la décision n° 23/2022 attribuant les lots aux différentes entreprises,

Considérant la nécessité de procéder par voie d'avenant pour prendre en compte la modification des portes coupe-feu au lot 5,

DECIDE

Article 1 : D'accepter et de signer l'avenant n°1 au marché n° 06/2022 concernant le lot 5 (Menuiseries intérieures) attribué à ETCHEPARE.

Article 2 : Le présent avenant engendre une moins-value qui s'élève à 357.10 € HT soit 428.52 € TTC. Le nouveau montant du marché Lot 5 est de 44 411.90 € HT soit 53 294.28 € TTC.

Article 2 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication / notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Envoi en Sous-Préfecture
Le 20/03/2023
Et publication/notification
Le 20/03/2023

Fait à Labenne, le 17/03/2023

Le Maire,
Jean Luc DELPUECH

MAIRIE DE LABENNE (Landes)